

Communiqué de presse
13 décembre 2025

Incendie au collège Champollion : des actes de vandalisme inacceptables

Le Groupe Côte-d'Or Terres d'Avenir condamne avec la plus grande fermeté l'incendie qui a touché cette nuit le collège Champollion.

S'en prendre à un collège, c'est porter atteinte à un lieu d'éducation, de protection et d'égalité des chances. Ces actes sont inacceptables, tant par leur gravité que par les conséquences qu'ils peuvent avoir sur les élèves, les personnels éducatifs et les familles.

Les collèges relèvent des compétences départementales, et à ce titre, notre groupe est pleinement mobilisé et concerné. Nous exprimons notre soutien total à la communauté éducative du collège Champollion ainsi qu'aux services mobilisés depuis cette nuit.

Nous appelons à ce que toute la lumière soit faite rapidement sur les circonstances de cet incendie et à ce que les auteurs de ces faits soient identifiés et sanctionnés avec la plus grande fermeté.

Christophe AVENA
Président

Céline TONOT
Vice-Présidente